Elaborer son document unique d'évaluation des risques (DUER)

Objectifs
Améliorer la prévention des risques sur son exploitation.

Enjeux
Depuis 2002, la tenue du document unique d’évaluation des risques est obligatoire pour les agriculteurs employeurs de main d’oeuvre (salariés permanents, saisonniers, de service de remplacement, de CUMA, et groupement d’employeurs) et accueillant des stagiaires, des apprentis, des aides familiaux, des bénévoles, et des prestataires de service (vétérinaires, conseiller, ...).

Pré-requis
Aucun

Contenu
A distance (en visio).

- Évaluation des risques : l'essentiel de la réglementation.
- Construction du document unique d'évaluation des risques : méthodologie.
- Exemple à partir d'un cas concret.

Préparation du DUER par les stagiaires entre les deux séances.

- Travail sur le document unique d'évaluation des risques, que les stagiaires auront préparé entre les deux séances : vérification du contenu.
- Zoom sur l'accueil de travailleurs saisonniers.
- Zoom sur le compte pénibilité
- Prévention vis à vis des problèmes de santé sur l'exploitation agricole.
- Construction du plan de prévention.

Infos complémentaires

ARDEAR PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR — ADEAR BOUCHES du RHÔNE

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs
Non adhérent 140€
Non agricole 140€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Nos formations ont un coût de 140€/jour. Les agriculteurs (chef d’exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche PPP sont pris en charges par VIVEA

Plus de renseignements
Allison Lost
alost@adear13.com
ADEAR des Bouches du Rhône
2 avenue du Colonel Reynaud
13660
ORGON
Tel. 04.90.55.17.86

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

01 déc 2020 09:00 - 12:30 (3.5hrs)	A distance (en visio) A distance A distance (en visio)	Aurélie Brun, conseillère Prévention MSA
15 déc 2020 09:00 - 12:30 (3.5hrs)	A distance (en visio) A distance A distance (en visio)	Aurélie Brun, conseillère Prévention MSA

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prenom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse _

_ _

_ _

Courriel _

Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR13, 2 avenue du Colonel Noël Reynaud, 13660 ORGON